

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 34

Artikel: Inauguration du Territet-Montreux-Glion
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187803>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an 4 fr. 50
six mois 2 fr. 50

ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépiuet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c. Pour l'étranger, 20 cent.

Inauguration du Territet-Montreux-Glion.

Manquer le train est chose fort désagréable ; — se tromper de train est une déconvenue atroce. Etre obligé d'aller, malgré soi, dans une direction que vous n'aviez pas la moindre envie de prendre, me semble la pire des déceptions d'un voyage en chemin de fer.

L'autre jour donc, j'arrive à la gare quelques minutes seulement avant l'heure du train de St Maurice. Le quai est rempli de monde ; un train est là, prêt à partir. Je monte pour attraper un coin, et les portières sont refermées avec fracas. La locomotive se met en marche au moment même où je m'aperçois de mon erreur !... Je veux sauter, — la chose était encore possible, sans danger, — le conducteur me retient d'un bras vigoureux.

— Laissez-moi sauter, vous dis-je.

— Inutile, je ne connais que la consigne.

Et me voilà captif, dans cette caisse roulante, longeant fiévreusement le couloir, passant d'une banquette à l'autre, tantôt assis, tantôt debout, masquant le paysage aux voyageurs, qui avaient l'air de dire :

« Quel est donc cet ennuyeux personnage qui ne peut rester en place ?... »

Le moyen de rester en place dans une telle situation ! Le moyen de rester calme quand votre intention était d'aller à l'inauguration du Territet-Montreux-Glion, et que le train vous emporte impitoyablement vers Fribourg !...

Cette belle nature, que j'avais tant de fois admirée de la ligne d'en haut, n'avait pour moi, à ce moment-là, qu'un aspect monotone ; le Léman n'était plus qu'une mare, Lutry, Cully et leurs villas, les plus affreux trous du monde.

Une seule ressource me restait : descendre à Chexbres, y prendre un char, croiser sur Montreux et arriver à temps pour monter à Glion par la nouvelle voie ; autrement, de méchantes langues ne manqueraient pas de voir dans ce contre-temps un prétexte arrangé par moi pour échapper à l'ascension d'une rampe de 57 %.

A la gare de Chexbres, on me montra des gens occupés à tourner leur foin sur le revers d'une colline. « Si le fils veut vous conduire, me dit-on, vous serez bientôt à Montreux ; il a une vaillante bête ; il est dragon. » Je me dirigeai donc vers eux. L'herbe était sèche et glissante ; le soleil dardait des rayons brûlants ; les cousins et les taons me harcelaient.

Quand j'eus raconté mes déboires à ces braves gens, ils se consultèrent en patois, persuadés que je n'en comprenais pas un mot. Et après quelques pourparlers, quelques hésitations bien naturelles, au milieu de travaux pressants de la saison, le père dit à son fils : *Eh bin faut l'ai allé, l'a l'ai don bouneinfant ; md tè faut tè dégadzi po pouai reduirè c'e fein c'ta véprá.*

— Vo remacho bin, lui fis-je, vo mè fédé quie on rudo servico ; assebin no no retrávérin po en sétzi iena.

Le jeune homme planta d'un bras vigoureux le manche de sa fourche dans le sol et courut à la maison. Apprêter son char, faire un peu de toilette et atteler, ce fut l'affaire d'un instant. Je l'attendis à la gare, où, sans le laisser mettre pied à terre, je lui offris un verre d'excellent Epesses que les feux du jour faisaient perler d'une manière fort séduisante. C'était 11 heures moins un quart : arriver à midi à Montreux paraissait chose impossible. N'importe, nous nous mimes en route.

— Quel beau cheval vous avez-là ! quels membres vigoureux !... Comme ça doit trotter ! m'écriai-je.

Je n'avais pas achevé que le fouet de mon cocher chatouillait les flancs de la bête, qui se lança avec une ardeur que je sus apprécier.

Parfois elle ralentissait et se laissait aller à un pas lent et paresseux. Alors, je reprenais avec un air d'admiration : « Quelle large croupe, quelle superbe encolure ! »

Et le fouet de siffler dans l'air.

Les arbres, les murs, les vignes fuyaient avec une vitesse étourdissante ; le temps était splendide, le lac limpide et bleu ; c'était vraiment à ne pas regretter ma mésaventure.

Vous trouverez sans doute puéril que je vous la donne ici dans ses détails ; mais je préfère me charger de ce soin que de le laisser à d'autres, dans la bouche desquels elle serait inévitablement revue et considérablement augmentée.

A midi et 10 minutes, notre char s'arrêtait devant l'élégant buffet installé par M. Ami Chessex. Tous les invités portaient à la boutonnière une fleur qui venait de leur être remise par de jeunes filles pendant la collation. N'ayant pas eu le plaisir de participer à celle-ci, je pris un rafraîchissement avec mon gentil cocher, dont je garderai toujours bon souvenir.

Le premier train, emportant à Glion une vingtaine de personnes, venait de partir, et ce n'est qu'en fris-

sonnant qu'on le voyait gravir ce chemin de fer aérien.

J'appris qu'après la collation, les invités, groupés près du buffet, s'étaient fait photographier comme des gens qui tiennent à laisser quelque chose après eux.

Arrivé trop tard, je n'eus pas même cette consolation.

Le chef de gare, M. Villars, qui s'est multiplié dans cette journée par sa complaisance, son amabilité envers tous, me donna aussi ma petite fleur avec une grâce irréprochable, n'en déplaît à ces demoiselles ; puis il me conduisit au lieu d'embarquement, d'où je pus jouir à souhait, — en attendant mon tour, hélas ! — de la marche des trains qui montaient et descendaient sur cette rampe ! .

Il y avait là de nombreux curieux, mais peu de bruit, peu de causeurs.

Quoique fort touché de l'aimable attention des personnes qui ont bien voulu me convier à cette fête d'inauguration, j'avoue qu'à la vue d'un tel spectacle, je me sentis pris, malgré moi, de quelques légers doutes, je ne dirai pas sur la sincérité de leurs intentions, mais sur l'existence de quelque malice dans la forme de l'invitation.

En effet, vous recevez une jolie carte, sur laquelle vous lisez d'abord :

Collation, banquet, soirée familiale, etc.

Tout cela est très alléchant.

Mais au verso, une vignette terrifiante, représentant ce chemin de fer dressé contre la montagne comme une échelle périlleuse au sommet de laquelle l'œil aperçoit un wagon microscopique suspendu dans les airs, et que doivent affronter même les invités qui ne sont pas au bénéfice d'une assurance sur la vie. Puis, au bas, le cimetière de Territet !... Vous conviendrez que c'est un peu dur.

Oui, en considérant cette œuvre de génie, je me suis demandé s'il fallait craindre ou s'il fallait admirer ; et j'ai éprouvé les deux sentiments à la fois ; au point que, après mûre réflexion, j'ai dit à l'un de mes amis (on a toujours des attentions pour ses amis) : « Mon cher, je me ferai un sensible plaisir de t'offrir ma carte d'invitation pour le trajet, à condition que tu me la rendes à l'heure du banquet. » Il ne crut pas devoir accepter.

Vous trouverez peut-être le procédé peu généreux de ma part ; mais je ne suis pas le seul coupable en cette occurrence ; pas plus coupable que la personne qui disait derrière moi : « C'est inouï, ce chemin de fer !... Il faut que j'y envoie ma belle-mère. »

On dit que l'homme doit toujours regarder en haut, et chercher à s'élever, c'est vrai ; mais il me semble que la chose peut se faire par une pente moins roide. Mon tour vint cependant. Je pris un train qui ne comptait pas moins de huit avocats, dont l'attitude silencieuse ne contribua guère à me rassurer. Puisque ces messieurs ne causent pas, me dis-je, il faut que le danger soit grand !

Enfin le wagon se met en marche, glissant vers les hauteurs par un mouvement excessivement doux. La scène splendide qui se déroule aux yeux ne tarde pas à donner le change à toutes les frayeurs, à toutes les préventions. La sensation qu'on éprouve

en s'élevant par cet ascenseur gigantesque est des plus agréables. Le paysage semble s'éclairer, s'agrandir graduellement ; l'air devient plus léger, plus pur, plus transparent, et l'on regarde presque avec commisération la foule des curieux accumulés là-bas, sur la route poussiéreuse, à l'ardeur du soleil.

A Glion, le couvert est mis ; de superbes bouquets de fleurs décorent les tables ; les flacons, remplis d'excellents vins de la contrée, jettent des reflets réjouissants ; l'orchestre installé dans le vestibule accorde ses instruments, et parmi les places réservées, on remarque celle de V. Hugo. Ces divers apprêts, qui ont pour entourage une nature enchantée, nous disent assez que cette partie de la fête sera pleine d'entrain, de gaité, et que le comité n'a rien négligé pour cela.

Au banquet, les discours ont abondé. Il allait sans dire qu'après les paroles éloquentes, pleines de cœur et de dévouement, prononcées par un des hommes qui ont le plus contribué à l'établissement de la nouvelle ligne et à la prospérité de la contrée, M. Mayor Vautier, il devait nécessairement se trouver de nombreux orateurs pour lui en rendre hommage tout d'abord, et pour se joindre à lui dans les remerciements sincères qu'il a adressés à tous ceux qui ont travaillé à la réalisation d'une œuvre peut-être unique en son genre.

Nos confrères ayant déjà rendu compte, avant nous, de ces divers discours, nous reviendrons sur un seul, celui de M. l'ingénieur Rigganbach, qui n'a été d'un bout à l'autre qu'une délicieuse et spirituelle causerie, à chaque instant interrompue par des applaudissements unanimes. Voici ent' autres comment cet homme, aussi modeste que distingué, raconte ses premières démarches auprès des autorités locales pour leur proposer l'établissement de l'audacieux chemin de fer qu'il vient d'achever avec tant de succès :

« En quittant les Indes, où je venais de construire un chemin de fer du genre de celui que nous inaugurons, un ami me dit : « Ma femme est à Montreux, fais-moi l'amitié de lui donner de mes nouvelles dès ton arrivée en Suisse. » Mon premier soin fut de m'acquitter de cette mission. Je trouvai donc ici la femme de mon ami en compagnie de ses filles. Mais comme la société des dames m'a toujours quelque peu gêné, et que j'ai horreur des cérémonies, je pris bientôt congé d'elles, pour aller faire un tour dans ces magnifiques parages.

« En visitant les hauteurs de Glion, je fus frappé de l'immense détour qu'il fallait faire pour y arriver. J'étudiai les lieux et je me dis, en voyant ces pentes abruptes : On peut très bien couper là.

« Confiant dans le succès de mon idée, je sentis le besoin de la communiquer. A qui dois-je m'adresser ? demandai-je à quelques personnes. Toutes me répondirent : « Parbleu ! à M. Mayor-Vautier. » Je me présentai donc à lui et, après lui avoir fait part de mon projet, il ouvrit de grands yeux et s'écria : « Mais, monsieur, vous me parlez là de choses impossibles. Monter là-bas ?... jamais ! »

— Mais, permettez, monsieur le syndic, j'ai construit les chemins de fer du Righi, du Vésuve, du

Giessbach, et celui-ci n'offre guère plus de difficultés.

— Eh bien, asseyez-vous un peu dans ce fauteuil et causons. »

La conversation de ces messieurs fut sans doute longue et fort intéressante. Il n'en fallut pas davantage à l'activité infatigable du syndic du Châtelard et au talent de l'ingénieur pour aller de l'avant.

Encore sous l'impression de cette belle journée et de l'esprit de sympathique cordialité qui y a présidé, je ne puis m'empêcher de protester ici contre les paroles d'un homme illustre qui paraît avoir méconnu d'une façon étrange cette courtoise et généreuse population de Montreux. Je veux parler de J.-J. Rousseau, qui a dit quelque part, après avoir visité ces rivages : « Je ris de la simplicité avec laquelle je suis allé plusieurs fois dans ce pays pour y chercher le bonheur. J'étais toujours surpris d'y trouver les habitants d'un tout autre caractère que celui que j'y cherchais. Le pays et le peuple dont il est couvert ne m'ont jamais paru faits l'un pour l'autre. »

J'oubliais de vous dire que nous sommes revenus de Glion à Territet par la même voie, — vous n'en doutez pas, — sans nous apercevoir du 57 %, et dans des dispositions qui ajoutaient à la beauté du site un charme tout particulier, indéfinissable même.

Une charmante soirée, donnée aux invités dans les salons et les jardins du Kursaal, a terminé cette intéressante et agréable journée.

L. M.

La bête à bon Dieu.

Tanta Pernetta! vao-te férè tsaud déman?

Tanta Pernetta vao-te férè tsaud déman?

L'est dinsè que diont lè z'einfants dè tsi no quand iena dè clliaô galézès petitès bêtés sè vint posà su laô man; et se l'âovrè sè petitès z'âlès et que le s'einvolâi, va bin, farà bio. Se le s'einvolè pas, tant pi! on lâi soccliè dessus po la férè parti; mà jamé on arâi la crouléta dè l'écliaffâ ni l'idée dè l'ai férè dao mau, kâ l'est la *bête à bon Dieu*, et mémo, po clliaò que lo sâvont pas, l'à a oquîè que lâo dit ein dedein: la bregandâ pas!

Se vo volliâi savâi porquiè on dit à la pernetta, la bête à bon Dieu, vaitré l'afféré :

Dein lo vilhio teimps, ma fâi y'a dza on bet; l'étai lo teimps dâi seigneu, que l'étai onco bin pi què lo teimps dâi baillis, vu que clliaò seigneu possédâ-vont terrès, dzeins et bêtés et que sè conteintâ-vont pas dè dimâ, kâ cein qu'etâi lo plie terriblio, c'est que l'aviont lo drâi dè viâ et dè moo, que poivont don po la pe petita cavie yo z'espédiyi 'na dzein dein lo pays dâi derbons sein que la police s'ein mécliâi, et que n'javâi rein à reciliâma. Faillai don fêre atteinchon, kâ s'on sè fasâi câyi pè lo seigneu ào pè sè dzeins, hardi! n'javâi pas gras.

Don, dein cé teimps, l'arrevâ qu'on trovâ assassinâ pè derrâi on bosson de verna, lo frârè dâu seigneu dè Vela-Riondet. Lo seigneu ein fut gaillâ émochenâ; pliorâ bounadrâi, et dit que s'on accrotsivè lo bregand, malheu!

La mémâ né, tandi que lo seigneu veillivè son frârè, qu'on avâi portâ dein son lhî, ào tsaté, l'out

'coumeint onna brechon, que dévant, et l'allâ vairè à la fenêtra quoui fasâi tot cé brelan.

A cé mémo momeint, Bibi, son maîtrè-volet, eintrè dein lo pâilo et dit ào seigneu que l'avâi trovâ l'assassin et que lo lâi amenâvè.

— Eh bin, l'est bon! se repond lo seigneu, conteint dè poâi reveindzi son pourro frârè ein faseint souffri la tsaravouta que l'avâi met bas.

Et ye fe amenâ lo soi-disant bregand vai lo lhî dâo moo. Cé soi-disant bregand étai on pâysan dâo veladzo qu'avâi l'air tot tristo et qu'etâi gaillâ épâiri, kâ Bibi, qu'etâi on crouio sire, lo tarabus-tâvè gaillâ, et ti lè volets dâo tsaté étiont après lo pourro pâysan, que lo poncenâvont po lo férè martsi et que lo traitavont pe bas què terra.

Quand l'eintra devant lo seigneu, lo pâysan sè mette à dzénâo ein faseint: Aussi pedi dè mè, noutron bon maîtrè, kâ n'é rein fê dè mau!

— Ta, ta, lâi fâ Bibi, et ton bliantset qu'est tot einsagnolâ! Vouâiti don, se fâ ào seigneu!

— Eh canaille! se repond lo seigneu; c'est lo sang dè mon pourro frârè. Ora, dis-mè, misérablio! porquiè l'as-tou tiâ?

— N'est pas mè, repond lo pâysan, vo z'assuro. Se su einsagnolâ, ne sé pas coumeint cein va. Ter-râvo dâi truffès à coté dâo tsamp iô on a tiâ voutron frârè, et quand y'é z'u fé lè dix z'hâorès, qu'é z'u medzi mon pan et ma toma et bu ma petsoletta, y'é z'u tant sono que mè su eindroumâi derrâi l'adze. Quand mè su reveilli, que y'é vu clliâo tatsès dè sang su mè z'haillons, ne savé pas que cein allâvè à derè, et mè su peinsâ que l'étai binsu on bounosé qu'impôrtâvè 'na dzenehlie, que l'avâi fête sagni en l'ai pliant sè griffes, et que l'avâi passâ ein prevo-leint drâi su mè, que cein m'a dégottâ dessus.

— L'est bon! tsancro dè dzanhiaò, fâ Bibi, et cllia borsa! et cllia bagua! kâ vouâiti, noutron maîtrè, se fe ào seigneu, vaitsé cein que y'é trovâ dein on te-rein dè trablia tsi l'assassin, et dera-te que l'est lo bounosé que lè z'a portâ!

Lo seigneu recognut la borsa et la bagua dè son frârè, et lo pourro pâysan, que ne sut què repondrè, fe condanâ à être bourlâ tot vi, lo leindéman.

(*La suita decando que vint.*)

UN AMOUR MANCHOT.

V

Pendant ce temps, Georges de Lavau, qui n'avait à lui que son épée et quelques dettes, maudissait consciencieusement sa cousine, les jours surtout où sa bourse était vide. Mais il s'était promis de ne pas même écrire au notaire. Pourtant, lorsqu'en octobre 1748, la paix eut été signée à Aix-la-Chapelle, et qu'il fut rentré à Paris, il se prit à songer sérieusement que les vingt-quatre mille livres n'étaient pourtant pas à dédaigner dans sa position. Si le temps n'avait pas diminué ses rancunes, la nécessité leur faisait entendre raison. Il partit pour Feurs, afin de se concerter avec le notaire royal, bien résolu toutefois à ne point voir sa cousine. Mais le notaire lui ayant fait comprendre qu'aux termes du codicille, ce n'était point son grand-père qui lui laissait un legs, mais Mlle de Luzac, qui pouvait, à son bon plaisir, lui faire un don, il consentit, après de longues hésitations, à se rendre au château.

On était à la fin de novembre; un épais brouillard